

APPEL À PROPOSITIONS

Plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) en faveur de la vaccination et du financement des soins de santé primaires (SSP)

Organisme subventionnaire

Campaign for Tobacco-Free Kids : La Campaign for Tobacco-Free Kids est la principale organisation de défense des droits visant à réduire le tabagisme et ses conséquences mortelles aux États-Unis et dans le monde entier. Grâce à des campagnes de communication stratégique et de plaidoyer auprès des politiques, nous encourageons l'adoption de solutions fiables qui sont les plus efficaces afin de réduire le tabagisme et sauver le plus grand nombre de vies. Notre vision est celle d'un avenir sans décès ou maladies causés par le tabac. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.tobaccofreekids.org.

Global Health Advocacy Incubator (Incubateur de plaidoyer pour la santé) : Le Global Health Advocacy Incubator (GHA) est une initiative de la Campaign for Tobacco-Free Kids qui vise à apporter un soutien aux organisations de la société civile qui défendent des politiques de santé publique visant à réduire la mortalité et la morbidité. Nous accompagnons les partenaires locaux dans le renforcement de leurs capacités de plaidoyer et leur fournissons une assistance stratégique et technique continue pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des campagnes de plaidoyer visant à faire évoluer les politiques pour sauver des vies sur toute une série de questions de santé publique et dans divers systèmes politiques. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.advocacyincubator.org.

Contexte

Dans le cadre de sa stratégie 5.0 et de l'approche de la CSCE, Gavi s'est engagé à travailler aux côtés des organisations de la société civile (OSC) afin d'obtenir une volonté sociale et politique en faveur d'un financement équitable et durable de la vaccination et des soins de santé primaires. Un des rôles importants des OSC est de plaider en faveur d'une plus grande mobilisation des ressources nationales et d'une plus grande responsabilisation quant aux résultats obtenus surtout pour les enfants n'ayant reçu aucune dose de vaccin et de la couverture vaccinale (y compris pour les vaccins nouvellement introduits). En tant que partenaire mondial des OSC de Gavi, le GHA accompagne cet effort dans les pays clés prêts à progresser vers ces objectifs.

Les résultats attendus de ce projet sont les suivants : (i) une mobilisation accrue des ressources nationales en faveur des soins de santé primaires (SSP) et de la vaccination ; (ii) une utilisation plus efficace des fonds nationaux et de Gavi pour vacciner les enfants n'ayant jamais reçu de dose de vaccin et pour augmenter la couverture vaccinale, et (iii) une plus grande transparence et responsabilisation concernant les ressources nationales et de Gavi allouées au programme de vaccination.

Période de subvention : Du 1er juin 2023 au 31 mai 2024, renouvelable jusqu'à 24 mois en fonction des objectifs du projet.

Budget de la subvention : Jusqu'à 150 000 USD par an

Pays éligible : Madagascar

Qui peut déposer une demande de subvention ?

Les organisations non gouvernementales basées dans les pays éligibles peuvent déposer une demande de subvention.

1) Les organisations non gouvernementales (ONG) ayant une expérience pertinente en matière de plaidoyer visant à faire évoluer ou à mettre en œuvre des politiques budgétaires/de santé, y compris, mais sans s'y limiter, les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement (par exemple les universités) et les institutions politiques indépendantes (groupes de réflexion).

2) Les demandes doivent être déposées par des entités juridiques reconnues et enregistrées, autorisées à conclure des accords contractuels, à recevoir des fonds étrangers pour les activités proposées et à assumer des obligations juridiques et financières.

3) Le bénéficiaire sélectionné disposera d'une expérience et de connaissances avérées en matière de plaidoyer budgétaire en faveur de l'augmentation des budgets nationaux et de la politique et de la programmation de la vaccination. Les réponses à cet appel d'offres doivent mettre en avant les points forts, les capacités et les capacités à fournir les éléments suivants :

- Expérience dans le domaine du plaidoyer en faveur des politiques de santé, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des budgets nationaux de la santé et des politiques de vaccination.
- Expérience dans le domaine du plaidoyer auprès des décideurs politiques à tous les niveaux du gouvernement, en particulier auprès du ministère des finances et du ministère de la santé.
- Expérience du travail avec les groupes communautaires et les médias pour susciter une demande en faveur des soins de santé.

4) Les ONG candidates ne peuvent pas bénéficier d'un soutien financier de la part d'un fabricant de produits liés au tabac ou d'une société mère, d'une filiale ou d'une société affiliée d'un fabricant de produits liés au tabac, y compris PMI IMPACT et de la Foundation for a Smoke-free World (Fondation pour un monde sans fumée).

Ce programme de subventions n'est pas destiné à financer les individus ou les agences gouvernementales.

Quels types de projets seront financés ?

En fonction du contexte national et des goulets d'étranglement identifiés par les gouvernements et leurs partenaires, les objectifs de l'effort de plaidoyer devront conduire à :

1. Accroître la mobilisation des ressources nationales et/ou locales consacrées aux soins de santé primaires et aux services de vaccination ;
2. Améliorer l'utilisation des fonds nationaux et permettre l'acheminement en temps voulu des fonds vers les projets sur le terrain ;
3. Accroître la transparence et améliorer le suivi des dépenses publiques consacrées aux soins de santé primaires et à la vaccination ;
4. Assurer le versement en temps voulu des obligations de cofinancement de Gavi ;
5. Veiller à ce que les nouveaux vaccins soutenus par Gavi soient introduits et à ce que le pays soit conscient et désireux de respecter les obligations de cofinancement qui en découlent ; et
6. Renforcer la responsabilité des gouvernements nationaux et locaux en matière de vaccination des enfants surtout ceux n'ayant jamais reçu de dose et l'augmentation de la couverture vaccinale.

La proposition de projet peut cibler ces questions au niveau national et/ou dans un domaine local spécifique.

Quel est le montant du financement d'un projet ?

Les propositions peuvent être soumises pour des subventions allant jusqu'à 150 000 dollars par an. Le projet sera financé pour une période supplémentaire pouvant aller jusqu'à 24 mois si la mise en œuvre est réussie au cours de la première année.

Les niveaux de financement doivent être compatibles avec le champ d'action et les capacités de votre organisation. Le caractère raisonnable des coûts est un facteur qui entre en ligne de compte dans l'examen des propositions.

Déposer votre proposition de projet

Exigences en matière de dépôt de dossier

Les candidatures doivent comprendre les éléments suivants :

- Le budget proposé ne doit pas dépasser 150 000 dollars. Le temps de travail, les déplacements et les autres frais encourus par l'OSC doivent également être inclus dans ce montant.
- Un calendrier prévisionnel de développement du projet avec les principales étapes doit également être présenté.
- Les qualifications du personnel clé proposé.
- Des exemples de compétences. Mentionnez toute initiative qui démontre une compréhension des besoins particuliers des organisations de plaidoyer.
- Les liens vers des sites ou des études de cas que vous avez développés et qui sont pertinents pour ce projet.
- Une description de haut niveau de la méthodologie, de la stratégie et de l'approche que vous utiliseriez pour un projet de ce type.
- Un justificatif du statut juridique et de la capacité à recevoir des fonds étrangers dans le cadre des activités de plaidoyer.
- Une présentation de la situation financière des trois dernières années, y compris le détails de toutes les sources de financement au cours des trois dernières années.

Calendrier de l'appel à propositions

- Le présent appel à propositions répond aux exigences d'une procédure ouverte et concurrentielle.
- Veuillez soumettre vos questions ou votre intention de soumettre une proposition à Iross@advocacyincubator.org avant le 11 avril pour être invité à une réunion à Antananarivo le 14 avril.
- Toutes les propositions doivent être signées par un représentant officiel de l'organisation concernée.
- La décision de subvention sera communiquée au plus tard le 22 mai 2023.
- Dès la notification, la négociation du contrat avec le gagnant retenu commencera immédiatement.

- Les termes et conditions du contrat seront négociés lors de la sélection du candidat retenu pour cet appel à propositions. Toutes les conditions contractuelles seront soumises à l'examen du service des contrats du CTFK et incluront la portée, le budget, le calendrier et d'autres éléments nécessaires relatifs au projet.
- La date de début estimée pour ce projet est le 1er juin 2023.

Comment les propositions complètes sont-elles évaluées ?

Les propositions complètes seront examinées par l'équipe du GHAI disposant d'une expertise spécifique en matière du contexte national pays et de plaidoyer, et la décision finale sera prise en consultation avec GAVI.

Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants :

- A. Capacité organisationnelle avérée à influencer sur les politiques de santé par le biais d'actions de plaidoyer au niveau politique et médiatique, idéalement une expérience en matière de plaidoyer budgétaire et de plaidoyer en faveur de la vaccination, y compris des études de cas pertinentes (30 %).
- B. Conception du projet, y compris la méthodologie et l'approche de plaidoyer (30 %)
- C. Personnel proposé (10%)
- D. Collaboration et partenariat multisectoriels (10%)
- E. Budget (10%)
- F. Plan d'évaluation (10%)

Date de dépôt des propositions

Toutes les propositions en réponse à cet appel seront acceptées jusqu'à 18 heures (heure locale à New York) le 24 avril 2023. Toute proposition reçue après cette date et cette heure ne sera pas acceptée. Veuillez déposer vos propositions [ICI](#).

Questions

Veuillez envoyer toutes vos questions ou votre intention de soumettre une proposition à Iross@TobaccoFreeKids.org.

Veuillez considérer toutes les informations contenues dans le présent appel à propositions comme confidentielles.

ABSENCE DE RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE DU TABAC. Conformément à la politique du CTFK qui consiste à ne pas engager ou recruter de personnes ayant des liens économiques avec l'industrie du tabac, le candidat sélectionné garantira qu'il ne représente pas sciemment un fabricant ou un industriel en lien avec des produits du tabac, ni une société mère, une société affiliée ou une filiale d'un fabricant ou d'un industriel du secteur du tabac, ni une personne, un groupe d'intérêt, une organisation de plaidoyer, un cabinet d'avocats, une agence de publicité ou toute autre entreprise ou organisation représentant les intérêts de l'industrie du tabac, qu'il ne l'a pas fait au cours des deux dernières années et qu'il ne le fera pas tant que cet accord sera en vigueur, et qu'il ne reçoit pas de paiement de la part des ces parties prenantes.